

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_A | Autour de l'Histoire de la folie \[A\]](#)[CollectionBoite_035_A-10-chem | Paralyse générale. ItemEsquirol. Paralyse, complication de la démence.](#)

Esquirol. Paralyse, complication de la démence.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_A_f0151

SourceBoite_035_A-10-chem | Paralyse générale.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Esquirol, Étienne](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

EsquisseParalyse, complication de la
démence.

"Lorsque la paralysie complique la démence, les symptômes paralytiques se manifestent successivement; d'abord l'articulation des sons est gênée, puis bientôt après la locomotion s'accompagne de difficultés; enfin les réflexes sont indifférents, etc. Tous ces phénomènes ne doivent pas être confondus avec les symptômes qui caractérisent la démence, mais ceux-ci signalent souvent que complique souvent cette maladie ne peuvent être niés."

Diab. du sc. med. VIII.



p 283

Journal de la Commission

de la Commission

Le 15 Mars 1881. La Commission s'est réunie à 9 heures du matin. Elle a été présidée par M. le Ministre de l'Intérieur. Elle a entendu le rapport de M. le Secrétaire général, qui a exposé les travaux de la Commission pendant l'année écoulée. Elle a ensuite discuté les propositions de M. le Ministre de l'Intérieur, relatives à la réorganisation de l'administration. Elle a décidé de renvoyer l'examen de ces propositions à la prochaine séance. Elle a enfin adopté, à l'unanimité, le rapport de M. le Secrétaire général.